



Contrôle S2 du module :
Culture (s) et civilisation (s) de la langue
Licence 2/ Groupes 3,4,5
Le samedi 20/05/23 / A05 / 9h00/10h30

Répondez aux questions suivantes :

Question 1 – Si les premiers textes en français, apparaissent dès le IX^e (9) siècle, il faut cependant attendre le XI^e (11) siècle pour voir se développer une littérature de langue française. Le Moyen-Âge littéraire français débute donc tardivement.

- Expliquez les raisons de ce retard.
- Présentez les deux genres littéraires qui dominent cette époque.

Question 2 – Expliquez brièvement les notions suivantes :
Le système féodal, les langues latines, la culture collective.

Question 3- Que représentent ces trois dates capitales dans l'histoire de la langue française (842, 1539 et 1634) ?

Bonne chance



Corrigé

3 points pour la langue

Expliquez les raisons du retard de l'apparition de littérature française (2.5 points)

- 1) Au début du Moyen-Âge, le livre n'existe pas encore (on utilise des parchemins). (0.5)
- 2) Peu de gens savent lire et écrire (hormis les prêtres) (0.5)
- 3) La littérature est avant tout orale. (0.5)
- 4) L'Eglise emploie la langue latine classique que les populations ne comprennent pas. (0.5)
- 5) Les auteurs sont le plus souvent **anonymes**, car ce qui leur importe c'est de suivre la tradition et non pas d'innover. (0.5)

Présentez les deux genres littéraires qui dominent cette époque. (5 points)

La chanson de gestes (2.5) : elle se développe au **11^e siècle**. Elle était chantée par des poètes et des jongleurs. Le but de ces longs poèmes épiques était de célébrer les exploits guerriers des seigneurs. Ces derniers sont le plus souvent des chevaliers chrétiens qui se battent pour le triomphe de leur religion et de leur roi contre les « infidèles ».

La littérature courtoise (2.5) elle se développe au **12^e siècle**. Cette littérature décrit des aventures sentimentales et propose une nouvelle vision des relations sociales, **fondées sur le respect que doit le chevalier à son seigneur et à sa dame**. Cette littérature s'impose d'abord dans le Sud de la France avec les poètes **troubadours**, puis dans le Nord avec les poètes **Trouvères**.

Question 2 – Expliquez brièvement les notions suivantes (6 points) : Le système féodal, les langues latines, la culture collective.

Le système féodal (2 points) :

Il s'agit d'un système politique, économique et social qui a dominé l'Europe du 10 au 15^e siècle. Le féodalisme est un mode de production essentiellement agricole dans lequel les populations sont divisées en trois groupes appelés *les trois ordres*:

- Les seigneurs et les nobles ;
- Les prêtres ;
- Les paysans, les artisans, les commerçants et les habitants des villes / ou le peuple.



Université Larbi ben M'hidi, Oum el Bouaghi Département de français

Les langues latines (2 points) :

Ce sont l'ensemble des langues qui descendent du latin comme le français, l'italien, l'espagnol, le portugais, le roumain, le romanche (Suisse), le catalan et le corse.

La culture collective (2 points) :

Elle correspond à toutes les habitudes, à tous les comportements et les modes de vie *acquis* socialement et transmis de génération en génération. Elle forme l'identité culturelle d'un peuple. Elle est aussi **fixatrice d'identité**. Par conséquent, elle n'évolue que très lentement

Question 3- Que représentent ces trois dates capitales dans l'histoire de la langue française (842, 1539 et 1634) ? (3,5 points)

842 : **Les Serments de Strasbourg (0,5)**. Il s'agit du premier document écrit en français. (0,5)

1539 : **L'ordonnance de Villers-Cotterêts (0,5)** Le roi de France, François 1^{er} (0,5), impose le français comme langue juridique (0,25) et administrative. (0,25)

1634 : Le Cardinal de Richelieu (0,25) fonde l'Académie française (0,25) (naissance du 1^{er} dictionnaire de français (0,25) et du 1^{er} livre de grammaire) (0,25).